

*Questions orales*

En ce qui concerne l'argument précis de l'honorable député qui porte sur la Banque de Montréal, j'ai abordé le sujet avec le président de la Banque de Montréal, au moment où elle s'apprêtait à acheter une banque américaine. J'ai reçu l'assurance que l'argent utilisé à cette fin provenait de l'argent gagné aux États-Unis, qu'elle n'utiliserait pas à cette fin l'argent gagné au Canada.

**Une voix:** Et vous l'avez cru.

**M. Lalonde:** Il s'agissait de bénéfices réalisés aux États-Unis, et qui ont servi à faire un achat aux États-Unis.

\* \* \*

**QUESTIONS OUVRIÈRES****LE CHÔMAGE CHEZ LES JEUNES—LA POSITION DU GOUVERNEMENT**

**M. Doug Lewis (Simcoe-Nord):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Emploi et de l'Immigration. Je voudrais lui citer un passage du discours que le premier ministre a prononcé en janvier 1980 à l'Université du Nouveau-Brunswick. Voici ses paroles:

A l'aube des années 1980, rappelons-nous qu'il n'existe pas de plus grand défi pour le Canada que l'obligation fondamentale qu'il a de créer des emplois, surtout pour les jeunes.

Quand les libéraux ont repris le pouvoir, 312,000 jeunes de plus qu'aujourd'hui avaient du travail. Comment le gouvernement explique-t-il cet échec total?

**L'hon. John Roberts (ministre de l'Emploi et de l'Immigration):** Monsieur le Président, le premier ministre avait raison de dire ce qu'il a dit. Quand au député, il a tort car il ne s'agit pas d'un échec. Je ne m'en fais pas outre mesure. Le mois dernier, en fait, le chômage chez les jeunes a baissé au lieu d'augmenter.

Dans son discours du trône, le gouvernement a annoncé diverses mesures dont de nouveaux crédits de plus de 250 millions de dollars, en vue d'accroître les débouchés professionnels pour les jeunes et d'améliorer leurs moyens de formation. Parmi les autres mesures adoptées, il faut signaler la nomination de ma collègue à la tête du nouveau ministère d'État à la Jeunesse. Le gouvernement fédéral a pris toutes sortes d'initiatives afin de s'attaquer au problème du chômage chez les jeunes. Nous avons consacré au-delà d'un milliard de dollars à la nouvelle caisse pour la jeunesse, afin de mettre en œuvre les mesures annoncées. A l'heure actuelle, le gouvernement du Canada consacre environ deux millions et demi de dollars par jour pour aider les jeunes Canadiens qui ont de la difficulté à se trouver du travail.

**ON DEMANDE D'ACCORDER UN CRÉDIT D'IMPÔT AUX EMPLOYEURS**

**M. Doug Lewis (Simcoe-Nord):** Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au même ministre. Au Canada aujourd'hui, il y a 370,000 jeunes de moins qui exercent un emploi. Quelle que soit notre façon de mesurer les

choses, c'est un échec. C'est surtout en Ontario que ces emplois ont été supprimés. Le gouvernement va-t-il envisager de se consacrer davantage à des programmes d'emploi qui abaisseraient le coût de l'embauche des jeunes pour les employeurs, plutôt qu'à ces projets grandioses? Va-t-il consacrer plus d'argent aux plans aidant les employeurs à embaucher des jeunes, par le biais de crédits d'impôt, ce qui permettrait enfin de s'attaquer à l'origine réelle du problème au Canada?

**L'hon. John Roberts (ministre de l'Emploi et de l'Immigration):** Monsieur le Président, le député vient de montrer qu'il connaît assez mal ce que l'on fait en réalité. En septembre dernier, nous avons lancé le programme d'accès aux carrières. Dans le discours du trône, on annonçait que l'on doublait le financement de ce programme. Des centaines de millions de dollars sont versés à ce genre de programme. Je peux affirmer au député que toutes ces initiatives marchent.

Le député mentionne que nous devrions envisager d'accorder des déductions fiscales pour parvenir à ce résultat. Nous y avons songé et j'ai expliqué à plusieurs reprises aux députés de l'opposition que c'est une façon moins efficace de procéder que celle que nous suivons actuellement. C'est moins efficace parce que l'employeur n'en retire des avantages qu'un an en retard, lorsqu'il soumet sa déclaration d'impôt. Une subvention est beaucoup plus attrayante et c'est exactement la raison du succès du programme d'accès aux carrières. On accorde une subvention pouvant atteindre 50 p. 100 du traitement d'un jeune employé pendant un maximum de six ou 12 mois. Étant donné que l'argent est versé directement et immédiatement à l'employeur, cela stimule beaucoup plus l'emploi que la politique que semble préconiser le parti d'opposition qui consiste à encourager l'entreprise par l'intermédiaire d'un système de crédits d'impôt. C'est tout simplement moins efficace que la méthode que nous utilisons actuellement.

\* \* \*

**LES PÊCHES****L'AVENIR DE L'USINE DE GEORGETOWN SEAFOODS DANS L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD**

**M. Tom McMillan (Hillsborough):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Pêches et des Océans et porte sur les emplois. Pendant que le ministre des Finances se vante d'une reprise économique dans le pays, le taux de chômage reste bloqué à 14.8 p. 100 dans les provinces de l'Atlantique. Ce taux dépasse la moyenne nationale de près de 4 p. 100. Vu les difficultés particulières qu'éprouvent les chômeurs de l'Île-du-Prince-Édouard, le ministre a-t-il des projets précis pour permettre à Georgetown Seafoods, de Georgetown, dans l'Île-du-Prince-Édouard, d'ouvrir à temps pour la nouvelle saison de pêche en mai afin que les pêcheurs et les employés de conserverie puissent recommencer à travailler?